

Conseil départemental de la Manche
Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste (GSE 50)

Séance plénière du 13 février 2026

OUVERTURE DE SÉANCE

Karine DUVAL

Présidente du groupe

Conseillère départementale, canton de Cherbourg-en-Cotentin 2

au nom du groupe

Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,

Pour commencer ces propos, je voulais revenir sur un événement de début janvier. En effet, le secteur nord de notre département a été touché par la tempête Goretti, une forme exceptionnelle de coup de vent se développant d'une manière très rapide. Avec le groupe, nous souhaitons remercier l'ensemble des services qui se sont mobilisés pour anticiper les conséquences de la tempête et porter secours aux sinistrés et rétablir au plus vite des conditions de vie et de circulation normales. Avec 1225 interventions, les sapeurs-pompiers ont été particulièrement sollicités comme ce fut le cas pour nos propres services qui ont été sur le pont pour dégager les routes. Cette tempête et les intempéries que connaît la France depuis ce début d'année nous rappellent que le bouleversement climatique a des conséquences concrètes et appellent à la fois les collectivités et à la

fois chaque citoyen à s'y préparer. Nous devons travailler la résilience à tous les niveaux pour faire face à cette succession de crises.

D'ailleurs, la presse a relaté, ces derniers jours, la remise du rapport de la chambre régionale des comptes qui a examiné la manière dont le SDIS adapte son organisation face au changement climatique. Les recommandations doivent nous interpeller, nous, financeurs. Le SDIS a produit un nouveau schéma départemental de couverture des risques justement pour préparer cette adaptation dans un département où, comme le souligne la CRC, 7 900 bâtiments et 1 500 km de routes sont sous les plus hautes eaux marines actuelles, dans un département où la population vieillit et fait face à un isolement de plus en plus marqué. Cela fait écho au débat que nous avons eu au moment de l'adoption du SDACR, où vous aviez refusé de vous engager, dans le temps, à financer à hauteur des besoins. Nous verrons pourtant, tout à l'heure, que les recettes des taxes sur les assurances, qui compensent grandement la participation du Conseil département au fonctionnement du SDIS, connaît de fortes augmentations d'année en année... C'est justement une recette dont la dynamique correspond à la couverture des risques... Il serait donc juste que les sapeurs-pompiers puissent pleinement en bénéficier, en particulier pour mettre en œuvre les recommandations de la CRC.

★ ★

★

Cette séance plénière, à l'inverse de celle de décembre a un ordre du jour limité. Passage obligé dans la préparation budgétaire, elle permet de présenter les orientations budgétaires et représente un moment essentiel dans le processus démocratique puisqu'elle permet un échange majorité opposition autour du budget et des priorités. Ce qui est d'autant plus nécessaire alors que les finances sont de plus en plus serrées et nécessitent de faire des choix. Autre intérêt de ce débat : commencer à recueillir des éléments sur l'exécution du budget de l'an passé. Au moment de voter le budget 2025, les chiffres étaient particulièrement alarmistes avec un niveau d'épargne historiquement bas et une dette en progression. Nous verrons que la situation financière, finalement, n'aura pas été celle-là. Ce qui est à la fois une bonne nouvelle, mais qui laisse aussi interrogatif sur la structure même de nos recettes : la bonne santé financière s'appuyant quasi-exclusivement sur une recette très sensible à la conjoncture, les droits de mutation. Nous reviendrons sur ces sujets dans le débat.

L'autre bonne nouvelle, c'est que la France s'est dotée d'un budget ! Certes, tardivement, mais un vrai budget et non pas une loi spéciale. Et cela a un impact important sur les départements et le nôtre en particulier. En effet, la contribution des départements au redressement des finances publiques n'est que de 6% contre 38% l'an passé. L'État a compris, et à juste titre, que nous portions une mission essentielle de solidarité et que l'impact financier ne pouvait porter sur ce type de dépenses. Il a peut-être aussi compris la place qu'est celle des départements en matière de soutien aux investissements publics et en matière de solidarité territoriale en

particulier envers les collectivités du bloc communal. C'est ce que nous appelions de nos vœux en décembre à travers les motions communes que nous avons votées. Certes, il y a encore du chemin à parcourir avant que les compensations sur l'action sociale ne soient à la hauteur des enjeux, mais c'est déjà un pas si nous sommes relativement préservés de l'effort demandé. D'après les simulations de départements de France, suite à la l'allégement du DILICO nous ne devrions pas être impactés et nous pourrions même prétendre au fonds de sauvegarde renforcé. A confirmer.

★ ★

★

En début de session, nous voterons une motion commune au sujet de la liaison ferroviaire entre Paris et la Normandie, la LNPN. Le récent incident sur la ligne Paris-Cherbourg a montré, à la fois, la vulnérabilité, la dépendance et l'absolue nécessité d'une infrastructure de qualité pour rejoindre le Cotentin. Si nous pouvons saluer la qualité, la rapidité et les moyens mis en œuvre par SNCF réseau pour traiter ce déraillement hors du commun, cette situation n'a fait que renforcer nos inquiétudes. Vous avez raison de le souligner Monsieur le Président, il est nécessaire de taper du poing sur la table pour que nous, à l'ouest de la Normandie, nous ne soyons pas les grands oubliés du rail. La LNPN doit permettre d'améliorer les liaisons jusqu'aux extrémités de la Normandie (vue de Paris) et les terminaisons que sont Cherbourg et Granville. D'ailleurs notre démarche va appuyer celle lancée par la Sénatrice socialiste du

Calvados Corinne Féret qui vient de proposer un courrier commun à tous les parlementaires de l'ex-Basse-Normandie pour interpeller le premier ministre à ce sujet. Notre ex-collègue et aujourd'hui sénateur de la Manche, Sébastien Fagnen avait lui, posé une question au gouvernement avant l'été. C'est en étant tous unis que nous allons pouvoir ainsi faire entendre la voix de notre territoire. C'est pour cela que nous nous sommes associés à cette motion.

Voilà les quelques propos qu'avec le groupe, nous voulions partager avec vous en ouverture de notre matinée de travail.

★ ★
★